RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2LMC
société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1000 euros
Siège social : 36 Rue François Guillard - 69120 VAULX EN VELIN
910 694 082 RCS LYON

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 19 mai 2025

Le 19 mai 2025, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Cédric CARRETERO, associé unique de la société 2LMC, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 36 Rue François Guillard, 69120 VAULX EN VELIN et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 910 694 082, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de transférer le siège social du 36 Rue François Guillard 69120 VAULX EN VELIN au 17 rue Jean Courjon 69330 MEYZIEU, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : 17 rue Jean Courjon 69330 MEYZIEU >>

Le reste de l'article est sans changement.

Deuxième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Cédric CARRETERO



C.C.